COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-063

L'an deux mille vingt trois, le 6 février à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31 janvier 2023

Nombre de délégués :
☐ en exercice : 29
☐ présents : 22
☐ votants : 29

PRESENTS: M. Pierre VERGNOLLE M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, M. Roland POURCHET, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Annic ARNAUD, Valérie Isabelle BONIN, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, Mme Pascale BRACHET et Mme Stéphanie TOESCA, conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés: M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, M. Laurent GORYL, M. Jean-Claude DUPUY, M. Alain BLONDY.

Jacques BLONDY donne pouvoir à Christiane BARRY
Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Ludovic TURPIN donne pouvoir à Francis CUBERTAFON
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Jean-Claude DUPUY donne pouvoir à Annie ARNAUD
Alain BLONDY donne pouvoir à Monique PLAZZI

SECRETAIRE: Stéphanie TOESCA

OBJET:

Vote du budget primitif annexe du Lotissement Gate Bourdelas

Année 2023

Rapporteur: R. POURCHET

Après reprise des résultats et des restes à réaliser 2022, le budget primitif du Lotissement Gâte Bourdelas s'équilibre, pour l'année 2023 et par section de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	1 510 816,49		
Recettes réelles d'exploitation	677 692,42	Dépenses réelles d'exploitation	60 010,00
Recettes d'ordre entre sections	60 010,00	Dépenses d'ordre entre sections	2 188 508,91
Total des produits d'exploitation	2 248 518,91	Total des charges d'exploitation	2 248 518,91

		Résultat d'investissement reporté	2 128 498,91
Recettes réelles d'équipement		Dépenses réelles d'équipement	
Dont RAR		Dont RAR	The state of the s
Recettes d'ordre entre sections	2 188 508,91	Dépenses d'ordre entre sections	60 010,00
Recettes d'ordre à l'intérieur de		Dépenses d'ordre à l'intérieur	****
la section d'investissement		de la section d'investissement	
Total des produits de la section	2 188 508,91	Total des charges de la section	2 188 508,91
d'investissement		d'investissement	

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20230206-DC2023710102-DE Date de téléfransmission : 10/02/2023 Date de réception préfecture : 10/02/2023 La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget du Lotissement Gâte Bourdelas – développée dans les documents budgétaires joints de manière dématérialisée – est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire. Le niveau de vote proposé est le chapitre ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe du Lotissement Gâte Bourdelas, conformément aux équilibres rappelés ci-avant.

La secrétaire

S. TOESCA

Au registre sont les signatures Pour extrait certifiée conforme,

Le Président

D. BOISSERIE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.